

Au sujet de l'EMRP

Au fil des ans, la FCI a investi considérablement dans les infrastructures de type plateforme par des initiatives ciblées (Fonds des plateformes nationales) ou ses programmes centraux (Fonds de l'avant-garde et des initiatives nouvelles). Il a été particulièrement difficile pour ces projets de démontrer leurs contributions en utilisant les outils de collecte d'information existants de la FCI. À la lumière de ces défis, la FCI a élaboré un cadre souple adaptable – l'Évaluation sur la mesure des résultats des plateformes (EMRP) – afin de cerner les résultats et les retombées des infrastructures de recherche de grande envergure spécialisées et conçues spécifiquement pour répondre aux besoins particuliers de la communauté de la recherche du Canada, tout en considérant l'unicité de chaque plateforme.

L'EMRP s'appuie sur les succès et les apprentissages des 28 Études sur la mesure des résultats (EMR) menées par la FCI entre 2007 et 2011. L'EMR se veut un outil d'évaluation novateur conçu par la FCI¹. Il s'est avéré une composante importante de la mesure du rendement et de la responsabilisation à la FCI.

ÉTUDE SUR LA MESURE DES RÉSULTATS DES PLATEFORMES

L'EMRP s'articule autour d'un questionnaire détaillé qui vise à examiner la mesure dans laquelle les investissements de la FCI et de ses partenaires de même que l'infrastructure de plateforme financée ont eu un impact transformateur sur le milieu canadien de la recherche. La plateforme utilise le questionnaire pour rédiger un rapport détaillé sur les résultats et les retombées, selon trois catégories : Renforcement des capacités; Leadership et habilitation de la recherche; Retombées extrinsèques. Les aspects de la gouvernance et de la gestion sont aussi examinés, car ils influent sur les résultats et les retombées de la plateforme.

Des experts en la matière se rendent sur place pour valider le rapport sur la plateforme. Ces experts rédigent par la suite un sommaire de leurs observations, discussions et recommandations. Leurs constatations et conclusions éclairent la FCI et ses partenaires de financement sur les défis existants ainsi que les leçons apprises qui peuvent être appliquées aux programmes. Par ailleurs, elles mettent en évidence des réalisations qui contribuent à démontrer au Conseil de la FCI et aux autres parties prenantes clés la mesure dans laquelle la FCI exécute son mandat. De même, il est attendu que la plateforme pourra utiliser les

¹ Tremblay G, Zohar S, Bravo J, Potsepp P, Barker M. (2010) The Canada Foundation for Innovation's outcome measurement study: a pioneering approach to research evaluation, *Research Evaluation*, 19(5), p.333–345.

opinions, les conclusions et les recommandations du groupe d'experts pour améliorer son rendement, trouver des solutions et planifier.

L'objectif et l'approche de l'EMRP diffèrent des processus habituels d'évaluation au mérite. Les constatations des visites menées n'ont pas de répercussions sur le financement et ne servent pas à classer les projets et les établissements.

L'EMRP reconnaît explicitement l'unicité des plateformes. Ainsi, des discussions portant sur le questionnaire détaillé de la FCI, qui sert de cadre commun pour examiner les progrès réalisés par les plateformes, et leurs retombées seront engagées pour personnaliser certains paramètres et certaines questions en fonction des particularités et des contraintes de la plateforme en question. Par surcroît, l'attribution des résultats et des retombées est examinée soigneusement. La contribution relative des bailleurs de fonds et les autres facteurs extérieurs à la FCI sont combinés avec une analyse longitudinale afin de documenter l'attribution de façon réaliste et en contexte. Tenant compte de cette réalité, des représentants des principaux bailleurs de fonds (trois organismes fédéraux de financement de la recherche, gouvernements provinciaux) sont invités à assister aux réunions du groupe d'experts, comme observateurs, afin de maximiser la valeur de l'effort requis par les plateformes et la FCI.